

## Compte-Rendu CSAL Emploi

Ce mardi 9 janvier s'est tenu le 1<sup>er</sup> CSA L de l'année, il portait sur la situation des emplois.

Cette année par le biais des transferts d'ETP suite au transfert de missions venant d'autres administrations la DGFIP présente un bilan positif d'emplois. Mais nous y trompons pas le nombre d'emplois redéployés dans notre administration nous semble bien faible au regard des nouvelles missions qui nous incombent et c'est tout de même 200 ETP DGFIP qui sont supprimés.

Pour la DIRCOFI IDF, nous avons la création de 25 emplois d'inspecteurs et un d'Inspecteur Principal. Il est à noter que pour répondre aux besoins de notre direction, 4 emplois d'inspecteurs sont des transferts d'emplois pour la création de 4 emplois IDIV CN Expert.

Pour les autres, il s'agit de créer 2 nouvelles BPAT à hauteurs de 20 cadre A, de même le nouvel IP sera positionnée sur l'une d'entre elle. Le dernier cadre A sera affecté dans un service de direction.

Enfin le TAGERFIP local est rééquilibré au regard des effectifs présents en direction. Ainsi 8 postes de cadre A d'une brigade, gelée depuis 2 ans, seront transférés sur la direction. Cette mise à jour du Tagerfip vise à le rendre plus lisible.

La création de ces 2 Bpat vise à permettre de répondre au besoin de lutte contre la fraude fiscale patrimoniale et de répondre au besoin directionnel en termes de possibilité d'engagement sur les informations qui nous sont transmises. A présent il y a la matière, mais nous ne sommes pas en capacité de tout couvrir.

Les postes de ces 2 Bpat seront ouverts à tout agent de la DIRCOFI IDF et aux agents qui nous rejoindront dans les prochains mois.

Il se pose la question de leur implantation géographique dans nos locaux. Il faut donc nous attendre à de nouveaux déménagements avant notre futur départ. La direction reviendra vers nous sur ce sujet.

Les représentants de Solidaires Finances publiques a voté pour cette évolution du Tagerfip local, en précisant que cela ne se voulait pas une validation des évolutions en termes d'emplois au niveau national.

D'autres points ont également été abordés.

JO :

Les zones concernées sont de plus en plus explicite, mais pour le moment tout n'est pas encore décidé. Dans l'attente de retour d'informations supplémentaires rien ne peut nous être communiqué dans l'immédiat. Le directeur s'est engagé à tenir un CSA L Formation spécialisé sur le sujet.

Déménagement 2026 :

Le futur immeuble qui doit nous accueillir aurait du être acquis par l'État en décembre, cela devrait être fait ce mois-ci. Outre ce décalage, des travaux seront entrepris pour garantir le respect des normes HQE, les aménagements futurs... (tout cela sur un bâtiment voisin du village olympiques pour rappel). La direction nous tiendra informer des évolutions du calendrier et à terme des visites pour être organisées.

Conditions de travail sur la fin d'année :

Les représentants des personnels ont fait remonter les difficultés rencontrées par nombres de services : secrétariat, BDV, direction.